



**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGEOIS**

www.grand-albigeois.fr

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

RÉUNION DU 28 NOVEMBRE 2017

ORDRE DU JOUR

- Voirie : aménagement du centre bourg de Cunac ;
- Stationnement : redevance fixe pour le contrôle du stationnement payant sur la commune d'Albi.

VOIRIE : AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG DE CUNAC

- La communauté d'agglomération réalise actuellement l'aménagement du centre bourg de Cunac. **Le montant de l'opération s'élève à 324 513 € hors taxes.**
- Pour équilibrer le bilan financier de cette opération, **il est proposé d'augmenter la retenue sur attribution de compensation de la commune de Cunac de 59 000 € par an sur les années 2017, 2018 et 2019.**

STATIONNEMENT : REDEVANCE FIXE POUR LE CONTRÔLE DU STATIONNEMENT PAYANT SUR LA COMMUNE D'ALBI

- Le contrat de délégation de service public conclu par la ville d'Albi avec la société SEREP (désormais QPARK) en 1998, prévoit que les recettes de stationnement payant sont reversées au délégataire. Par ailleurs, le cahier des charges pour l'exploitation du stationnement payant sur la voirie prévoit dans son article 25 que le délégataire verse une redevance fixe à la ville d'Albi pour le financement des opérations de contrôle du stationnement payant. Ce contrôle s'effectue dans le cadre des pouvoirs de police de la circulation et du stationnement relevant du maire.
- L'agglomération a pris la compétence création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire au premier janvier 2010. Ce transfert a rendu l'agglomération titulaire des contrats de délégation du service de stationnement payant à Albi incluant le contrat d'exploitation du stationnement payant sur voirie.
- Lors du transfert de la compétence, le contrôle du stationnement de voirie a été évalué et figé à 218 000 euros et n'a pas fait l'objet d'une retenue sur l'attribution de compensation de la ville d'Albi. Celle-ci ayant conservé les moyens pour financer les ASVP affectés au contrôle du stationnement, c'est elle qui les rémunère. Par ailleurs, l'agglomération perçoit la part fixe de l'article 25 du contrat modifiée par la suite par l'avenant N°4 au contrat.
- **Compte tenu de l'évolution du périmètre du stationnement payant, des techniques de contrôle et de la réforme sur le stationnement payant sur voirie, il est proposé de retenir sur l'attribution de compensation de la ville d'Albi à compter du premier janvier 2018 le montant de la part fixe évaluée en 2010 à 218 000 euros.** En contrepartie l'agglomération reversera par convention à la ville d'Albi pour ces opérations de contrôle du stationnement payant un montant annuel correspondant aux charges de contrôle du stationnement payant.

PROPOSITIONS RETENUES SUR AC 2017 (CLECT DU 19/09/2017 ET DU 28/11/2017)

	service commun RH	service commun finances	service commun informatique	aire d'accueil des gens du voyage	révision des PLU communaux	Voirie : aménagement du centre bourg de Castelnau de Lévis phase 1	Voirie : aménagement du centre bourg de Cunac	Stationnement : redevance fixe pour le contrôle du stationnement payant sur la commune d'Albi	TOTAL retenues sur AC 2017
ALBI				224 918,51 €	1 500,00 €				226 418,51 €
ARTHES									0,00 €
CAMBON									0,00 €
CARLUS									0,00 €
CASTELNAU DE LEVIS	0,00 €	0,00 €			6 017,46 €	150 000,00 €			156 017,46 €
CUNAC	4 198,00 €	8 394,00 €	178,00 €				59 000,00 €		71 770,00 €
DENAT			87,00 €						87,00 €
FREJAIROLLES			0,00 €						0,00 €
LESCURE D'ALBIGEOIS	22 593,00 €				5 000,00 €				27 593,00 €
MARSSAC-SUR-TARN									0,00 €
PUYGOUZON			566,00 €		4 263,40 €				4 829,40 €
ROUFFIAC	1 399,00 €								1 399,00 €
SAINT-JUERY	101 055,00 €			18 284,14 €					119 339,14 €
SALIES			0,00 €		10 941,72 €				10 941,72 €
LE SEQUESTRE									0,00 €
TERSSAC					2 808,83 €				2 808,83 €
TOTAL	129 245,00 €	8 394,00 €	831,00 €	243 202,65 €	30 531,40 €	150 000,00 €	59 000,00 €	0,00 €	621 204,06 €

PROPOSITIONS RETENUES SUR AC 2018 (CLECT DU 19/09/2017 ET DU 28/11/2017)

	service commun RH	service commun finances	service commun informatique	aire d'accueil des gens du voyage	révision des PLU communaux*	Voirie : aménagement du centre bourg de Castelnaud de Lévis phase 1	Voirie : aménagement du centre bourg de Cunac	Stationnement : redevance fixe pour le contrôle du stationnement payant sur la commune d'Albi	TOTAL retenues sur AC 2017
ALBI				224 918,51 €				218 000,00 €	442 918,51 €
ARTHES									0,00 €
CAMBON									0,00 €
CARLUS									0,00 €
CASTELNAU DE LEVIS	4 198,00 €	8 394,00 €				150 000,00 €			162 592,00 €
CUNAC	4 198,00 €	8 394,00 €	2 141,00 €				59 000,00 €		73 733,00 €
DENAT			1 045,00 €						1 045,00 €
FREJAIROLLES			655,00 €						655,00 €
LESCURE D'ALBIGEOIS	45 186,00 €								45 186,00 €
MARSSAC-SUR-TARN									0,00 €
PUYGOUZON			3 395,00 €						3 395,00 €
ROUFFIAC	4 198,00 €								4 198,00 €
SAINT-JUERY	60 633,00 €			18 284,14 €					78 917,14 €
SALIES			1 045,00 €						1 045,00 €
LE SEQUESTRE									0,00 €
TERSAC									0,00 €
TOTAL	118 413,00 €	16 788,00 €	8 281,00 €	243 202,65 €	0,00 €	150 000,00 €	59 000,00 €	218 000,00 €	813 684,65 €

* réévaluation en 2018 sur la base des montants dépensés en 2017 par la communauté d'agglomération

PROPOSITIONS RETENUES SUR AC 2019 (CLECT DU 19/09/2017 ET DU 28/11/2017)

	service commun RH	service commun finances	service commun informatique	aire d'accueil des gens du voyage	révision des PLU communaux*	Voirie : aménagement du centre bourg de Castelnaud de Lévis phase 1	Voirie : aménagement du centre bourg de Cunac	Stationnement : redevance fixe pour le contrôle du stationnement payant sur la commune d'Albi	TOTAL retenues sur AC 2017
ALBI				224 918,51 €				218 000,00 €	442 918,51 €
ARTHES									0,00 €
CAMBON									0,00 €
CARLUS									0,00 €
CASTELNAU DE LEVIS	4 198,00 €	8 394,00 €							12 592,00 €
CUNAC	4 198,00 €	8 394,00 €	2 141,00 €				59 000,00 €		73 733,00 €
DENAT			1 045,00 €						1 045,00 €
FREJAIROLLES			655,00 €						655,00 €
LESCURE D'ALBIGEOIS	45 186,00 €								45 186,00 €
MARSSAC-SUR-TARN									0,00 €
PUYGOUZON			3 395,00 €						3 395,00 €
ROUFFIAC	4 198,00 €								4 198,00 €
SAINT-JUERY	60 633,00 €			18 284,14 €					78 917,14 €
SALIES			1 045,00 €						1 045,00 €
LE SEQUESTRE									0,00 €
TERSSAC									0,00 €
TOTAL	118 413,00 €	16 788,00 €	8 281,00 €	243 202,65 €	0,00 €	0,00 €	59 000,00 €	218 000,00 €	663 684,65 €

* réévaluation en 2019 sur la base des montants dépensés en 2018 par la communauté d'agglomération

PROPOSITIONS RETENUES SUR AC À PARTIR DE 2020 (CLECT DU 19/09/2017 ET DU 28/11/2017)

	service commun RH	service commun finances	service commun informatique	aire d'accueil des gens du voyage	révision des PLU communaux*	Voirie : aménagement du centre bourg de Castelnaud de Lévis phase 1	Voirie : aménagement du centre bourg de Cunac	Stationnement : redevance fixe pour le contrôle du stationnement payant sur la commune d'Albi	TOTAL retenues sur AC 2017
ALBI				224 918,51 €				218 000,00 €	442 918,51 €
ARTHES									0,00 €
CAMBON									0,00 €
CARLUS									0,00 €
CASTELNAU DE LEVIS	4 198,00 €	8 394,00 €							12 592,00 €
CUNAC	4 198,00 €	8 394,00 €	2 141,00 €						14 733,00 €
DENAT			1 045,00 €						1 045,00 €
FREJAIROLLES			655,00 €						655,00 €
LESCURE D'ALBIGEOIS	45 186,00 €								45 186,00 €
MARSSAC-SUR-TARN									0,00 €
PUYGOUZON			3 395,00 €						3 395,00 €
ROUFFIAC	4 198,00 €								4 198,00 €
SAINT-JUERY	60 633,00 €			18 284,14 €					78 917,14 €
SALIES			1 045,00 €						1 045,00 €
LE SEQUESTRE									0,00 €
TERSAC									0,00 €
TOTAL	118 413,00 €	16 788,00 €	8 281,00 €	243 202,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	218 000,00 €	604 684,65 €